

En tant que courtier hypothécaire, je me concentre principalement sur les achats et les refinancements, par le biais de référencement de planificateurs financiers. Les clients sont souvent représentés par les courtiers immobiliers pour s'occuper de bien les conseiller dans l'achat ou la vente de l'immeuble. Certaines banques offrent une rémunération quand un courtier immobilier donne un client en référence. Ce point a été adressé dans les nouvelles normes de l'AMF mais j'aimerais tout de même rajouter quelques points qui vont en ce sens : les courtiers immobiliers, à mon sens, ont une rémunération très décente dans la vente de l'immeuble et je ne comprends pas pourquoi certains d'entre eux se sentent obligés de parler contre les courtiers hypothécaires dans le but d'obtenir leur référencement en plus de leur frais de courtage. Il m'est arrivé à plusieurs reprises, seulement dans la dernière année, et encore il y a quelques minutes, de devoir rassurer mes clients car un courtier immobilier disait des choses comme : avec un courtier hypothécaire tu vas voir ça va être long, il vont demander bcp de documentation, les banques virtuelles sont dangereuses fait vraiment attention, es tu vraiment certain de vouloir faire affaires avec une banque que tu connais pas le nom (MCAP First National entre autre).

Je crois que ces gestes sont à la fois dans le seul but d'obtenir un montant d'argent supplémentaire et n'a absolument rien à voir avec l'intérêt du client. De plus, le client est stressé par cette sandwich entre un courtier immobilier et hypothécaire. Je trouve incroyablement dommage que deux membres d'une même industrie ne puissent pas travailler ensemble et que l'un se sente obligé de dénigrer l'autre. J'ai même déjà eu à traiter avec un courtier immobilier qui me mentionnait qu'il allait **forcer** les clients à traiter avec son démarcheur si on excédait les délais, sous peine d'annuler la PA si les clients ne voulaient pas (encore une fois, dans le seul but d'avoir une rémunération supplémentaire). C'est très frustrant de notre côté, surtout quand les délais sont volontairement courts (7 jours ouvrables, PA signée un vendredi soir avec un ferier le lundi).

Merci de prendre en considération ce commentaire et je vous souhaite une excellente journée